

## La Solev sous la menace

**S**uite à la communication fin Février de la direction de la Solev, faisant partie du Groupe Pochet, de la suppression de 88 emplois sur un total de 245 salariés, représentant une « *perte humaine* » de près de 25 % des effectifs.

Comment pourrait-on partager « *naïvement* », les déclarations d'intention de la direction de la Solev, sur « *l'optimisme* » affiché en matière de perspectives de reclassement des salariés qui seront licenciés prochainement.

Combien de salariés seront au final réellement concernés, par ces mesures de reclassement au sein du groupe, avec les bouleversements familiaux que cela va engendrer ?

Lorsqu'on sait notamment que les demandeurs d'emploi de notre département âgés de 50 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux qu'en France (23 % contre 19 %), en lien avec la présence relative de cette tranche d'âge plus forte dans la population lotoise. La part des employés à la recherche d'un emploi est également plus importante (67 % contre 63 % en France).

Comment expliquer depuis le rachat en 2011, de l'entreprise à la famille Pivaudran, de telles pertes de l'ordre de 22 Millions, le recul d'activité, un vieillissement de l'appareil productif et un sous investissement grave, avec le maintien douteux de la distribution de dividendes versés aux actionnaires (familiaux), tout en indiquant que l'année 2016 sera décisive : avec une relance des commandes et des excédents avec possibilité d'investissements, de modernisation sans lesquels l'avenir même de l'entreprise est sérieusement compromis.

Or même si nous ne connaissons pas encore les résultats 2015, nous ne pouvons qu'être interrogatifs sur la réelle volonté d'assurer la pérennité du site de Martel, si les 10 millions€ annoncés par la direction ne seront, pour l'essentiel, utilisés que pour financer le Plan de licenciement en cours, et ne serviront peu le besoin vital d'investissement dont l'entreprise a

besoin ?

Alors que la filière cosmétique-parfums Symbole de l'excellence à la française, occupe la place de Numéro 1 mondial. Grâce à un potentiel d'innovation exceptionnel, elle est en croissance continue depuis quinze ans et emploie plus de 150 000 personnes.

C'est l'un des fleurons de l'industrie française. La filière cosmétique-parfums compte de grands groupes internationaux comme l'Oréal, LVMH ou Chanel, mais aussi plus de 600 PME, qui représentent 80 % de la filière.

L'activité se porte bien ! Avec un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros, c'est le troisième secteur exportateur en France, avec 25 % de parts de marché mondial et un excédent commercial de 8 milliards d'euros. Et la filière ne cesse de se développer ! La croissance, de 5 à 7 % par an, qui est régulière depuis la fin des années 1990.

En revanche, vouloir justifier que la masse salariale représenterait un « frein », à la compétitivité de l'entreprise, alors que l'essentiel des salariés sont rémunérés au SMIC, et dont l'entreprise bénéficie des exonérations sur les bas salaires, jusqu'à 1,5 fois le SMIC, est assez paradoxal !

En tout cas les communistes du Haut-Quercy, soutiennent les salariés et leurs organisations syndicales sur les initiatives qui seront en capacité de mener dans les semaines à venir pour défendre leurs emplois et continuer à vivre ainsi dans le Nord du Lot.

**La Section PCF Haut-Quercy**

Edité par la  
section PCF du  
Haut-Quercy  
Mars 2016

# Au Pied du Causse

Loi El Khomri :

**Travailler + pour gagner - !**

**S**ouvenons-nous au printemps 2006, malgré l'adoption du Contrat Première Embauche par le parlement, face aux mobilisations la loi fut retirée. Cette loi, comme celle d'El Khomri aujourd'hui, promettait la précarité et la flexibilité comme seule perspective d'avenir à la jeunesse.

Aujourd'hui nous devons à l'image du 09 mars dernier où nous étions près de 1400 personnes à dénoncer cette loi régressive dans le Lot, et près d'un demi-million en France, amplifier la contestation, car même si à l'image de certaines organisations réformistes qui se contentent de vouloir négocier à la « marge », c'est l'ensemble de ce texte que nous devons rejeter.

L'avant-projet de cette loi présenté par la nouvelle ministre du Travail raye d'un trait le processus d'avancées sociales entamé il y a cent cinquante ans par le mouvement progressiste et ouvrier pour protéger les travailleurs de la brutalité des lois du capital. Il s'agit d'enclencher un processus de baisse du prix de la force de travail

Le 53ème Salon de l'Agriculture aura été le témoin de la crise agricole qui vient de loin, qui s'amplifie, des promesses non tenues par le pouvoir, et des luttes qui persistent ici où là. En témoigne le démantèlement de tous les outils de régulation, une accentuation de la libéralisation des marchés, un dumping social féroce, et une concentration de

l'agriculture dans les géants de l'agro-industrie.

Une vision alimentaire et agricole à tous les niveaux, Europe, France, doit reposer sur une vraie ambition pour la société, sur la souveraineté alimentaire des peuples. Il faut une réelle volonté politique pour affronter les institutions européennes, multiples, et les marchés.

Notre combat en tant que communistes est d'en finir partout avec la faim ou le frigo vide. La croissance que nous voulons, est celle d'un développement en faveur d'une alimentation de qualité qui soit saine et accessible, et assise sur des productions régionalisées.

Le silence international face à la crise migratoire, la pire à laquelle on assiste depuis la seconde guerre mondiale démontre toute la faillite de la gestion de celle-ci. C'est une « crise mondiale » et un test. Pour nous tous, a reconnu le chef de la diplomatie états-unienne, John Kerry. Sans toutefois évoquer la moindre alternative devant l'ampleur de cette catastrophe humanitaire qui s'annonce.

Avec le dernier épisode de cette tragédie, où des réfugiés végètent dans des conditions épouvantables en Grèce, sans oublier celui de Calais. Ce drame de dimension internationale bute sans surprise sur l'impuissance de l'ONU.

**Le Secrétaire de la Section PCF du Haut-Quercy**

**31 mars – Manifestations**

**Biars-Cère : 11h30 devant la Mairie**

**Figeac : 14h30 lycée Champollion**

**Cahors : 13h30 Place Mitterrand**